

<p>Date Convocation 22/03/2024</p> <p>Date Affichage 22/03/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>18</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>06</td></tr><tr><td>- absents</td><td>03</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	18	- procurations	06	- absents	03	<p>Le Quatre Avril Deux Mille Vingt Quatre à 19 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de l'île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 6 : Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, et Line CHARUAU, qui ont donné respectivement procuration à Michel CHARUAU, Isabelle CADOU, Judith LE RALLE, Brigitte GIGOU, Sandrine TARAUD et Yannick RIVALIN</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	18								
- procurations	06								
- absents	03								

92-CCAS - SUBVENTION COMMUNALE 2024

Rapporteur : Carole CHARUAU

Lors du vote du Budget Primitif de l'exercice 2024, il a été approuvé une subvention d'un montant de 580 000 euros (Cinq cent quatre-vingt mille euros) à la section de fonctionnement au Centre d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune.

Afin de pouvoir verser cette subvention, il convient d'acter les modalités de versement,

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ♦ **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 580 000 euros au centre d'action sociale de la commune, pour son exercice 2024
- ♦ **IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget, chapitre 65 - nature 657358
- ♦ **AUTORISE** Madame La Maire ou son représentant à mettre en œuvre le transfert de fonds du budget principal pour un montant total de 580 000 € vers le budget du Centre Communal d'Action Sociale, conformément au budget primitif 2024 voté, comme suit :
 - 1^{er} acompte de 100 000 € au mois de Mai 2024,
 - 2nd acompte de 150 000 € au mois de Juillet 2024
 - 3^{ème} acompte de 150 000 € au mois de Septembre 2024
 - Solde de 180 000 € au mois de novembre 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU